



Communiqué

La FAE souligne la Journée internationale des femmes

La conciliation travail-famille : la clé pour une société égalitaire

Montréal, le 8 mars 2014 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) souligne la Journée internationale des femmes dont le thème cette année est « **Des clés à la portée de toutes** ». Cette journée est une occasion privilégiée pour réfléchir sur les conditions à mettre en place pour établir des rapports égalitaires. Cette année, le thème exprime l'importance d'ouvrir la voie aux solutions permettant de lutter contre tout ce qui représente un obstacle à l'égalité pour toutes les femmes.

Conciliation travail-famille : une politique qui se fait attendre

Tous les membres de la Fédération sont attentifs, mobilisés et solidaires à l'égard des causes défendues par les femmes et endossent entièrement leurs revendications, car elles ont encore de nombreuses raisons de s'indigner. Alors que la conciliation travail-famille représente une des principales clés de l'égalité pour les femmes, il demeure inconcevable et inacceptable que les femmes doivent encore compromettre leur autonomie économique parce qu'une réelle politique de conciliation travail-famille tarde à voir le jour.

« Les femmes représentent plus de 70 % du personnel enseignant, la FAE est donc particulièrement touchée et préoccupée par les inégalités dont elles sont encore victimes. À titre de responsable du dossier des femmes à la FAE, je peux affirmer qu'il s'agit d'un enjeu prioritaire pour nous. Nous devons continuer à mettre en avant nos revendications afin d'atteindre de réels rapports égalitaires entre hommes et femmes. La dure réalité, c'est que ce sont encore trop souvent les femmes qui doivent concilier les responsabilités familiales et les responsabilités professionnelles au risque d'hypothéquer leur carrière, leurs revenus de retraite et parfois même leur santé. Les conditions de travail doivent permettre la souplesse nécessaire pour favoriser cette conciliation », a déclaré Joanne Bertrand, vice-présidente de la FAE.

Une responsabilité collective

Pour la FAE, la justice sociale passe par une pleine reconnaissance des femmes comme citoyennes à part entière. En ce sens, la conciliation travail-famille est une responsabilité collective qui doit donc interpeller toute la société. Depuis plus de vingt ans, les différents partis politiques incluent cet enjeu dans leurs plateformes électorales respectives, mais il n'y a toujours pas de politique à cet effet. De plus, les mesures de conciliation travail-famille demeurent pratiquement inexistantes dans l'actuelle Loi sur les normes du travail.

« Il est temps d'agir : la conciliation travail-famille est une clé importante pour faire avancer les rapports égalitaires. Il faut donc mettre en place dans les milieux de travail toutes les conditions pour assurer l'égalité réelle des femmes », d'ajouter madame Bertrand.

La FAE regroupe huit syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, du personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier ainsi que les membres de l'Association des personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller du Service des communications
514 666-7763, poste 296 - bureau
514 910-1754 - cellulaire